

<https://enseignants.se-unsa.org/Situation-des-personnels-a-Mayotte>



enseignants de l'Unsa



# Situation des personnels à Mayotte

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mercredi 29 janvier 2025

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Mayotte, territoire déjà fragile et en souffrance, a été frappée le 14 décembre dernier - 1er jour des vacances scolaires - par le cyclone Chido puis le 12 janvier - veille de la rentrée - par la tempête Dikeledi. La situation des personnels de l'Éducation nationale affectés à Mayotte - titulaires et contractuels - a été le sujet d'une première réunion d'urgence avec Élisabeth Borne puis de groupes de travail rassemblant le service RH du ministère et les organisations syndicales.

L'Unsa Éducation a mis en avant les difficultés liées à la reprise et à la mise en place de la continuité pédagogique, difficultés qui existaient déjà avant le cyclone. Concernant les personnels eux-mêmes, il était urgent de répondre à leurs préoccupations.

### La perception d'une aide d'urgence ou prime exceptionnelle

Le SE-Unsa est intervenu pour demander au ministère de préciser certains points et en particulier sur la situation administrative et financière des personnels qui sont dans l'incapacité de se rendre sur leur lieu d'affectation.

Le SE-Unsa a également alerté sur la situation des contractuels qui arrivaient en fin de contrat et qui ne disposent plus de titre de séjour en cours de validité.

Le ministère s'est engagé à étudier au cas par cas les situations des personnels en difficulté.

Concernant l'aide financière d'urgence, Le SE-Unsa a demandé que le ministère précise les modalités de cette aide dans les meilleurs délais et a exigé que tous les personnels sans exception puissent y avoir accès.

### Le soutien psychologique

Le soutien psychologique a été particulièrement bien géré par le rectorat de Mayotte, en partenariat avec la MGEN. En effet, depuis le 20 décembre un dispositif d'accueil et d'écoute a été mis en place. Les agents et leurs proches, qui souhaitent un soutien psychologique, peuvent contacter le n° 0 805 500 005 pour bénéficier d'une écoute individuelle et d'un accompagnement à distance par une équipe de psychologues.

Pour le SE-Unsa et l'Unsa Éducation, l'accompagnement des personnels et des équipes confrontés à une situation traumatique de cette ampleur nécessitera une prise en charge également à long terme.

### La mobilité des personnels

La possibilité pour les personnels enseignants des 1er et 2d degrés de participer au mouvement interacadémique a été étendue de façon exceptionnelle jusqu'au 7 février. Ceci concernait aussi bien les collègues qui voulaient quitter le territoire que ceux qui voulaient le rejoindre afin de participer à sa reconstruction.